



à **Madame Michèle LUTZ**  
**Maire de Mulhouse**  
à **Monsieur Fabian JORDAN**  
**Président de Mulhouse Alsace Agglomération**

Mulhouse, le 16 septembre 2019

**Objet :** préavis de grève à compter du 24 septembre.

Madame le Maire, Monsieur le Président,

Lors des vœux au personnel en janvier 2019, des engagements en matière de pouvoir d'achat avaient été pris. La participation employeur à la mutuelle santé et prévoyance faisait partie de ces engagements.

Lors du Comité Technique du 16 septembre 2019 nos organisations syndicales ont émis un avis défavorable unanime au projet présenté par l'administration sur la fixation de la participation employeur. En effet aucune augmentation de la participation employeur n'a été proposée. Nos organisations syndicales ont également pointé le fait que rien ne nous laisse croire à l'ouverture de négociations avant la fin 2019 pour améliorer le pouvoir d'achat des agents de la Ville de Mulhouse et de Mulhouse Alsace Agglomération.

En conséquence nos organisations syndicales demandent :

- L'ouverture de négociations sur la participation employeur à la protection sociale complémentaire,
- L'ouverture de négociations sur l'augmentation du pouvoir d'achat pour les personnels de la Ville de Mulhouse et de Mulhouse Alsace Agglomération.

Afin de permettre aux personnels de la Ville de Mulhouse et de Mulhouse Alsace Agglomération de se mettre en grève pour porter leurs revendications, les organisations syndicales CGT, FAFPT et FO de la Ville de Mulhouse et de Mulhouse Alsace Agglomération déposent un préavis de grève à compter du **mardi 24 septembre 2019 à partir de 0h00 avec une reconduction illimitée.**

Nos organisations restent disponibles pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Madame le Maire, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Ghada BOUGOUFFA

Fabien CAMUS

Chantal BIZON

Olivia TROUCHE

CGT Ville de Mulhouse

CGT m2A

FAFPT

FO